

RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY

Jean-Michel CAZEILLES

Concours ITRF – Session 2023

Recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale
BAP A - Biologie et santé, Sciences de la vie et de la terre
Emploi-type : technicien-e biologiste
Externe

Centre organisateur : Université de Perpignan Via Domitia
(Phases d'admissibilité et d'admission)

Introduction

La session 2023 du concours externe de recrutement de technicien de recherche et de formation de classe normale, dans la branche d'activité professionnelle A - Biologie et santé, Sciences de la vie et de la terre, et dans l'emploi type technicien-e biologiste, a été organisée par l'Université de Perpignan Via Domitia pour les académies de Montpellier et Bordeaux.

2 postes ont été ouverts au concours pour l'académie de Montpellier
1 poste pour l'académie de Bordeaux

Eléments quantitatifs pour ce concours

| Académies | Nombre postes | Nombre inscrits (dossiers reçus) | Nombre présents admissibilité | Nombre admissibles | Nombre présents admission | Nombre admis sur LP | Nombre admis sur LC |
|-------------|---------------|----------------------------------|-------------------------------|--------------------|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Montpellier | 2 | 15 | 11 | 6 | 6 | 2 | 1 |
| Bordeaux | 1 | 4 | 3 | 2 | 2 | 1 | 1 |

Admissibilité

L'épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 3 heures (coefficient 3), s'est déroulée le 26 mai 2023 dans les locaux de l'université de Perpignan.

Les cinq membres du jury ont en amont préparé le sujet de cette épreuve afin d'élaborer les questions destinées aux candidats et le barème de notation suivant l'emploi type défini et les compétences attendues des candidats par rapport aux profils de poste.

Les questions ont permis de vérifier le niveau et les connaissances générales des candidats en chimie, microbiologie, biologie cellulaire, et sur la thématique de l'hygiène et la sécurité.

Le sujet comportait 5 parties reprenant les thématiques énoncées ci-dessus auxquelles s'ajoutait une première partie plus générale comprenant des définitions, des questions de culture générale sur le métier ainsi que des conversions et des calculs mathématiques simples.

Après anonymisation des copies par le personnel du service des concours, les jurés ont procédé à la correction de ces copies. Après délibération, les notes ont été saisies et les résultats d'admissibilité publiés.

Appréciation et observation du jury sur les copies

Cinq candidats ne se sont pas présentés à l'épreuve d'admissibilité. Sur les 14 candidats présents, 2 avaient un niveau remarquable et ont obtenu une note supérieure à 15/20 et 6 avaient un niveau satisfaisant. La note d'admissibilité a été fixée à 10/20.

On peut déplorer le manque de préparation évident des 6 candidats qui n'ont pas obtenu la note minimale de 10/20. Le jury leur recommande de se préparer plus sérieusement à l'avenir en travaillant notamment à partir des annales des concours qui sont disponibles en ligne.

Plus globalement, le jury remarque que la thématique qui a mis le plus en difficulté la majorité des candidats est la partie dédiée aux bases de la chimie. Le jury recommande donc aux futurs candidats de ne pas négliger cette thématique qui peut leur sembler moins importante pour un concours de technicien biologiste mais qui fait pleinement partie du programme du concours.

Admission

L'épreuve d'admission d'une durée de 25 minutes par candidat (coefficient 5), s'est déroulée le 14 juin 2023. Tous les candidats admissibles se sont présentés.

Lors des 5 premières minutes, la parole était laissée aux candidats pour se présenter et présenter leur parcours professionnel. Les 20 minutes suivantes étaient consacrées à un échange entre le jury et les candidats organisé autour de questions posées par le jury. Les

questions étaient soit liées au parcours des candidats soit orientées autour des postes à pourvoir.

Les candidatures issues de l'académie de Bordeaux étaient homogènes et bien préparées en revanche celles relevant de l'académie de Montpellier étaient très hétérogènes. Les candidats admis sur la liste principale ou sur la liste complémentaire étaient d'un bon niveau et avaient bien préparé leur oral, en revanche, les autres candidats semblaient peu préparés à cet exercice. Le jury recommande vivement aux futurs candidats de bien étudier les fiches de postes publiées et de se renseigner précisément sur les établissements d'accueil et sur les formations qu'ils dispensent.

Conclusion

Le concours s'est déroulé sans aucun problème notable. Le jury est totalement satisfait des candidats sélectionnés au moyen de ce concours. Leurs niveaux de formation et leurs expériences respectives devraient leur permettre d'assurer pleinement leurs missions et de s'épanouir dans une carrière de la fonction publique.

Le président du jury



Jean-Michel Cazeilles